

**Paris, le 20 janvier 2004**

**L'EXPLOSION AU GAZ DE L'IMMEUBLE DE MULHOUSE :  
F. HILLMEYER INTERROGE LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE**

A l'occasion de la première séance des questions télévisées de la rentrée, mardi après-midi, le député du Haut-Rhin a interrogé le ministre de l'industrie à propos de l'explosion au gaz d'un immeuble d'habitation de Mulhouse.

Rappelant que ce drame avait causé la mort de 17 personnes, le député a indiqué que les premiers éléments de l'enquête mettent en cause les conduites en fonte grise qui acheminent encore le gaz sur 2 200 kilomètres de réseau..

Pour Francis HILLMEYER, qui a constaté sur place l'ampleur et le désarroi des victimes, il s'agit de faire en sorte que « plus personne ne vive avec ce danger à sa porte. »

Cet impératif implique qu'une décision d'élimination totale soit prise au cours de cette année, selon le député.

Dans cette perspective, il a demandé au Ministre si une décision en ce sens est envisagée et de quelle manière seront indemnisés les victimes de Mulhouse.

Patrick DEVEDJIAN a indiqué attendre le terme de l'enquête pour déterminer avec assurance l'origine de l'explosion. Il a cependant reconnu le certain degré d'insécurité des fontes grises et annoncé qu'il avait demandé à Gaz de France d'amplifier ses efforts de remplacement entrepris en 1980 en déclarant que « Gaz de France est déterminé à agir et le gouvernement le soutient. »

S'agissant de l'indemnisation des victimes, un fonds auquel le gouvernement et l'ensemble des collectivités, se met en place.